

Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

Déclaration des groupes CGT, Associations & Environnement et Nature

Les groupes Associations, Environnement et Nature et CGT, ont voté en faveur de cet avis qui dénonce la mise au clou de l'indépendance nationale et de la souveraineté alimentaire.

L'élevage constitue une activité primordiale pour près d'un tiers de l'humanité. Par son biais, les animaux convertissent des territoires économiquement pauvres en producteurs de protéines animales, utiles pour l'équilibre alimentaire. Il permet de valoriser des terres impropres à la culture, des prairies, ou encore des zones de montagne.... Il permet également, lorsqu'il est bien conduit, l'entretien de la biodiversité, le maintien de la matière organique dans les sols, la lutte contre les incendies et le changement climatique.

Les réformes successives de la PAC, à géométrie variable, n'ont fait qu'amplifier la dilution, voire la dissolution de l'agriculture et de l'élevage au profit des exigences du libre-échange. En effet, du point de vue de la souveraineté alimentaire le compte n'y est pas pour des productions stratégiques, comme l'alimentation animale, à la suite des accords dérogatoires au Gatt comme évoqué dans cet avis.

L'élevage doit sortir de ce carcan libéral européen dans laquelle toute notre agriculture s'est enfermée. Comme cet avis le souligne, une transition est nécessaire si l'on ne veut pas voir l'élevage disparaître. Pour ce faire, nos groupes estiment qu'une réelle rupture s'impose. En effet, nous ne pourrions compter sur la PAC 2027, les accords de commerces internationaux ou autres plans, que s'ils priorisent et objectivent véritablement le soutien de la polyculture élevage, la déspecialisation de nos territoires, la réimplantation des outils de transformation, la distribution et la collecte, le développement du système herbagé, ainsi qu'un haut niveau de sécurité sanitaire, de traçabilité et de durabilité basé sur un service public de qualité. Pour tout cela les éleveurs devront être accompagnés intelligemment.

Ce que cet avis ne dénonce pas, par souci du consensus, ce sont les formes de production animale hors-sol, dans lesquelles les animaux ne sortent pas et ne peuvent exprimer leurs besoins primaires. Ces unités de production ont des effets délétères parfaitement connus : prolifération d'algues vertes, pollution des eaux, importation d'aliments pour les animaux détériorant à la fois les conditions sociales et environnementales dans d'autres pays.

Ainsi, pour reprendre Jocelyne Porcher, il est temps de refaire de l'élevage et de réapprendre à vivre avec les animaux.

La France ne sera en mesure de reconquérir son élevage qu'à partir de politiques de développement indépendantes s'appuyant sur une réappropriation sociale et collective, valorisant ses richesses, son expérience, ses capacités humaines, ses atouts géographiques et climatiques.

Pour terminer nos groupes tiennent à remercier les rapporteuses, Anne-Claire Vial et Marie-Noëlle Orain, qui ont fait preuve d'écoute, d'ouverture et ont intégré une bonne partie de nos amendements respectifs. Cela a donc pu donner lieu à des discussions intéressantes qui nous ont permis d'approfondir certains sujets. Une mention particulière à Marie-Noëlle pour qui c'est la dernière plénière et qui a été notre compagne de route, pour certains d'entre nous, depuis quelques années. Nous avons apprécié ses réflexions et ses convictions.

Éleveuse jusqu'au bout des doigts, quel beau et important sujet pour terminer ton mandat !